



Photo : MFFP

Inventaire aérien de l'orignal dans la zone de chasse 13 UNE POPULATION À NOUVEAU EN CROISSANCE

Caroline Trudeau, biologiste et **Geneviève Décarie**, conseillère en communication, au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Avec près de 25 000 permis de chasse vendus lors des années restrictives et environ 1000 de plus lors des années permissives, ce n'est plus à prouver, la chasse a une importance capitale en Abitibi-Témiscamingue! Comment fait-on pour savoir si notre cheptel se porte bien? À cette fin, le MFFP effectue des inventaires aériens pour s'assurer de la saine gestion des espèces de cervidés, tels que le cerf de Virginie et l'orignal. C'est d'ailleurs ce que la Direction de la gestion de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue a fait l'hiver dernier en réalisant un inventaire aérien de l'orignal dans la zone de chasse 13. Dans la région, il s'agit du 11^e inventaire de l'orignal depuis le tout premier effectué en 1964 et le plus récent, qui remontait à 2005. Malgré tous ces inventaires précédents, celui de 2017 est le premier couvrant l'ensemble de la zone 13 telle qu'elle a été définie au début des années 2000. Le territoire de chasse de l'Abitibi-Témiscamingue a été maintes fois remanié au fil du temps et l'on parle actuellement de la plus grande superficie à avoir été échantillonnée en un seul inventaire pour cette région.

UNE POPULATION QUI SE PORTE BIEN!

Les données recueillies ont permis d'estimer la population hivernale totale d'originiaux à plus de 14 000 individus, soit un nombre équivalent à celui estimé au dernier inventaire remontant à l'hiver 2005. Dans la

zone 13, la densité de population de ce cervidé est de 2,6 orignaux par 10 km² d'habitat. Comme par le passé, les densités les plus élevées ont été observées dans les secteurs de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue, alors que le secteur à l'est de Senneterre présente des densités plus faibles. Ces différences s'expliquent principalement par la qualité de l'habitat pour l'orignal.

Sur le plan de la composition de la population, la femelle représente 66 % de l'ensemble de la population à l'hiver, les mâles adultes, 16 % et les faons, 18 %. Cette situation reflète la réglementation en vigueur qui est une chasse restrictive aux femelles une année sur deux. L'année restrictive, c'est environ 1500 femelles qui sont protégées de la chasse. Il semble toutefois y avoir suffisamment de mâles pour assurer la reproduction (39 mâles pour 100 femelles avant chasse, soit 1 mâle pour 3 femelles).

UNE OPÉRATION D'ENVERGURE

Cet inventaire a été effectué par les biologistes et les techniciens de la faune régionaux du Ministère à l'hiver 2017. Un total de 75 parcelles de 60 km², sélectionnées selon un protocole rigoureux, a été survolé. Toutes les parcelles ont été survolées en hélicoptère afin de cartographier les réseaux de pistes et de calculer leurs superficies. Par la suite, un

sous-échantillon de 25 parcelles a été revisité afin de classer tous les orignaux selon leur sexe et leur classe d'âge (adulte et faon). Les modèles statistiques permettent de relier le nombre d'orignaux observés à la superficie de réseaux de piste et d'évaluer une densité pour l'ensemble des parcelles survolées. Le territoire couvert excluait cependant la réserve faunique La Vérendrye ainsi que les parcs d'Aiguebelle et d'Opémican, qui font l'objet d'une gestion faunique particulière.

EST-CE QUE L'ON RÉCOLTE TROP D'ORIGNAUX?

Le taux d'exploitation global pour la saison de chasse 2016 est acceptable, soit d'environ 10 % de la population estimée à l'automne. Les mâles sont les plus fortement représentés avec 39 % des individus de ce segment, alors que la récolte des faons représente quant à elle seulement 10 %, soit 1 faon sur 10 avant la chasse. Le taux d'exploitation des femelles est de moins de 1 % puisque la récolte des femelles était interdite en 2016 dans la zone. La récolte actuelle permet d'ailleurs un léger accroissement de la population.

Il faut cependant savoir que la population a connu de fortes récoltes au cours du dernier plan de gestion 2004-2010 pendant lequel la période d'ouverture de la chasse à l'arme à feu avait été devancée d'une semaine. Durant cette période, la région a connu les plus fortes récoltes de son histoire, mais par la suite, une baisse du nombre d'orignaux récoltés a été enregistrée. L'ouverture de la chasse à l'arme à feu ayant été reportée à sa date initiale par la suite, les résultats de l'inventaire aérien de l'hiver 2017 démontrent que le cheptel a atteint une abondance équivalente à la période précédant le devancement, ce qui confirme la tendance observée dans la récolte.

DES OBJECTIFS À LONG TERME

L'objectif du plan de gestion 2012-2019 est un accroissement de la population pour atteindre une densité de 3,2 orignaux par 10 km² d'habitat d'ici à 2019. L'objectif sera atteint, mais sur une plus longue période. Les professionnels du Ministère poursuivent leurs travaux en ce sens et s'assurent que les populations continuent de bien se porter. ■



QUAND L'ENVIRONNEMENT DEVIENT UN MOTEUR D'INNOVATION

Soucieux de contribuer au maintien des services rendus par les écosystèmes forestiers, les professeurs et les étudiants de l'Institut de recherche sur les forêts y contribuent par des recherches innovantes de haut niveau. Des travaux qui répondent aussi aux problématiques régionales en matière d'aménagement forestier durable.

Faites votre demande d'admission dès maintenant pour l'automne 2018!

Programmes offerts à Rouyn-Noranda

- Maîtrise en écologie
- Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers
- Doctorat en sciences de l'environnement



D^{RE} FLAVIA BRAGHIOLI

Stagiaire postdoctorale à l'Institut de recherche

sur les forêts (IRF) de l'UQAT

Récipiendaire de la prestigieuse bourse Banting d'une valeur de 70 000 \$ par année.

INFORMATION

Institut de recherche sur les forêts
1 877 870-8728 poste 2461
irf@uqat.ca
uqat.ca/irf

UQAT